



Maison de Retraite Publique

MON REPOS

Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 27 AVRIL 2021**

MEMBRES PRESENTS :

Représentants des résidents :

Titulaires : M. DUCROUX Jean-Claude, représentant des résidents
Mme LEPAPE Madeleine, représentant des résidents
Mme DECONCHE, représentant des résidents

Suppléant : M. CALMY Claude, représentant des résidents

Représentants des familles et/ou représentants légaux via la visioconférence :

Titulaires : M. CHADEYRAS Jean, représentant des familles
Mme GARRAIT Jacqueline, mandataire judiciaire

Suppléants : M. MENANTEAU Jean-Louis, représentant des familles (par téléphone)
Mme MERRIAUX Annie, représentant des résidents

Représentant du personnel :

Titulaires : M. TEISSONNIERE Simon

Représentant du conseil d'administration de l'établissement :

Mme le Docteur LEYRIT Laurence, Médecin de l'EHPAD

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Mme PLANEIX Marie-Noëlle, représentant des résidents
M. JARASSE Dominique, représentant des résidents

Suppléant : Mme ROUX Martine

SIEGEAIT EN OUTRE AVEC VOIX CONSULTATIVE :

Mme BARTHE MONTAGNE Catherine, Directrice

ASSISTAIT EN OUTRE A LA SÉANCE

Mme MORIOU-VIGNAU Emilie, Directrice adjointe
Mme BORREL Bénédicte, Cadre supérieur de santé
Mme SALESSE Cécile, Cadre de santé
Mme MARTIN Aurélia, Assistante de direction

La séance est ouverte par Mme MORIOU-VIGNAU.

1. Approbation des comptes-rendus des séances du 21 janvier et du 11 mars 2021

Les comptes-rendus des séances du 21 janvier et du 11 mars 2021 sont approuvés à l'unanimité.

2. Points sur les sujets abordés lors du conseil de la vie sociale précédent

Mme MORIOU-VIGNAU demande aux membres du CVS s'ils souhaitent revenir sur certains sujets abordés lors des précédentes séances.

Suite aux problématiques soulevées par Mme ROUX concernant les repas, M. CHADEYRAS souhaite savoir si le sujet a évolué. Des familles l'ont interpellé sur les quantités qui seraient insuffisantes. Les rations auraient diminué. Mme MORIOU-VIGNAU répond qu'une rencontre a eu lieu au Petit café pour échanger sur les petits déjeuners entre M. JAROS, M. MAXIMINO, Mme CHONE ainsi que des résidents (1 par service). Mme BORREL explique que le thème premier de cette rencontre était de faire suite au précédent CVS afin de connaître la satisfaction des résidents sur les repas. Cette première rencontre a été axée autour du petit déjeuner (quantité/qualité). Dans l'ensemble, les résidents en sont satisfaits : « très bon », « gourmand » « abondant ». L'horaire du petit-déjeuner (8h/8h30) est également satisfaisant, à l'exception de deux résidents qui préféreraient être servis 15 minutes plus tôt. Le temps accordé leur paraît correct sauf pour un résident. Il a été demandé au chef de cuisine de proposer régulièrement de la brioche les dimanches. D'autres réunions de ce type traiteront du déjeuner et du dîner.

Mme MERRIAUX parle, à titre personnel, de sa mère qui mange en texture mixée ; elle trouve que les quantités ne sont pas suffisantes notamment sur le repas du soir. Elle l'a signalé il y a 3/4 semaines au service. Mme MORIOU-VIGNAU répond que les quantités n'ont pas été diminuées. Toutefois, elle se mettra en lien avec M. JAROS. M. TEISSONNIERE ajoute que cela a pu être observé sur certains services, sur certains jours de façon ponctuelle et sur certains types de repas uniquement. Mme MORIOU-VIGNAU explique que cela pourra être réajusté grâce aux fiches de liaison entre les services et la cuisine.

Monsieur DUCROUX ajoute que les plats ne sont pas très variés et demande si une réunion sera organisée autour de ce sujet. Mme MORIOU-VIGNAU confirme la programmation d'une réunion en expliquant qu'il est important de les développer pour

obtenir l'avis des résidents. Des retours seront faits lors des prochaines séances du CVS. M. CALMY et Mme LEPAPE disent être satisfaits des repas.

3. Bilan année 2020

Mme MORIOU-VIGNAU effectue un bilan de l'année 2020 qui a été consacrée à la crise sanitaire. De nombreux CVS extraordinaires ont été organisés ce qui a permis de tenir régulièrement informés les résidents et leurs familles.

Point sur la vaccination :

- 263 résidents vaccinés :
 - 245 résidents ont un schéma vaccinal complet ;
 - 5 résidents ont eu une 1^{ère} injection ;
- 97 agents ont été vaccinés à l'intérieur de l'établissement. Une demande va être faite auprès des agents pour recenser le nombre de personnes vaccinées à l'extérieur.

Actuellement, nous avons un résident testé positif à la COVID-19. Il est asymptomatique et il s'agit d'une nouvelle entrée ce qui induit un isolement depuis son arrivée. Les agents ayant été en contact avec ce résident ont été testés : tous les résultats sont négatifs. Concernant les agents, nous avons quelques cas mais de façon sporadique.

Sur l'année 2020, plusieurs projets ont été poursuivis :

- Préparation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) : pas de date de signature pour l'instant.
- Projet de mise en place d'un hébergement temporaire post hospitalisation : réponse à un appel à candidature de l'ARS, pilotée par Mme BORREL. Le projet n'a pas été retenu cette année.
- Réorganisation des services de soins avec notamment l'arrivée d'une nouvelle Cadre de santé en novembre 2020. Mme BORREL explique que la répartition du travail des Cadres de santé était inégale (150 lits par cadre). Les services ont donc été répartis entre les 4 Cadres de santé ce qui permet à chaque cadre de gérer 75 à 80 lits chacune. Les missions transversales dévolues auparavant à une seule Cadre de santé, ont également été réparties.

Mme BARTHE MONTAGNE propose de transmettre le rapport d'activité 2020 aux représentants des familles pour qu'ils puissent avoir un aperçu de tout ce qui a été mis en place dans l'établissement. Il est important de souligner que malgré la crise, l'établissement a veillé au maintien de l'activité à un taux d'occupation maximal. Seule une variation sur les lits d'hébergement temporaire est constatée suite à la suspension des nouvelles admissions pendant la crise. L'établissement a également accueilli des résidents sortant d'hospitalisation. Le Docteur LEYRIT précise que nous avons accueilli une dizaine de personnes ayant eu la COVID-19. Dans beaucoup d'établissements, de

grosses difficultés d'occupation sont constatées mais nous ne sommes pas dans ce cas-là grâce au travail de chacun. Une partie de l'activité non faite sera prise en charge par l'ARS. De fait, il n'y aura pas de conséquence en lien avec la crise sur le prix de journée.

Les mouvements :

- 71 sorties en 2020 (identique à 2018) ;
- 1 résident a changé d'EHPAD ;
- Nous avons eu plusieurs retours à domicile suite à de l'hébergement temporaire ;
- 76 résidents ont été hospitalisés avec une moyenne de séjour de 24 jours.

L'origine des résidents :

- 1/3 proviennent de l'arrondissement de Thiers ;
- 26 % proviennent de l'agglomération de Clermont-Ferrand ;
- 25 % proviennent de Clermont-Ferrand ;
- 6% proviennent de l'arrondissement de Riom ;
- 2,38 % proviennent de l'arrondissement d'Issoire
- 2,72% proviennent de l'arrondissement d'Ambert.

4. Présentation des projets d'animation 2021

Mme CHONE explique vouloir redonner du souffle, de l'énergie aux résidents suite à une démotivation qu'elle a pu constater. Elle recommuniquera au niveau des animations par l'affichage des plannings dans les services. En termes de conditions :

- Animations intra services : animation individuelle ou en groupe (échanges, manucure, etc.).
- Animation en inter services : à la palette, au P'tit café ou en extérieur avec 6 résidents maximum (respect des gestes barrières).

Le service animation a transmis 7 propositions de repas à thème aux services. Les équipes peuvent ainsi programmer ces repas quand elles le souhaitent en respectant un délai de prévenance de 14 jours. Des décorations seront proposées dans les services en adéquation avec le thème (borne musicale, décoration florale, etc.).

Concernant les petits-déjeuners et suite à la dernière rencontre évoquée en amont, les résidents souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un petit déjeuner gourmand (brioche, charcuterie, etc.) au mois de mai. Ils demandent également l'organisation d'ateliers de pâtisserie et de dégustation.

Le service animation cherche à développer les rencontres intergénérationnelles par la mise en place d'un partenariat avec les écoles et crèches de la commune : échanges de cartes d'amitié, visio avec la crèche de Lezoux, réalisation de créations visuelles, etc.

L'établissement s'est doté d'un vélo « Motomed » qui permet, tout en pédalant, de se balader, de façon virtuelle, dans plusieurs villes et pays : « les cyclotouristes en balade virtuelle ». Cette activité permet aux résidents de se rappeler certains souvenirs ou de découvrir d'autres paysages. Un casque de réalité virtuelle sera prochainement mis en place.

Mme CHONE informe les membres du CVS que l'établissement va participer prochainement à un concours photo entre plusieurs établissements : « clichés et clins d'œil en couleurs » sur différents thèmes.

Avec l'obligation du port du masque, la chorale ne pourra pas reprendre. En remplacement, des ateliers d'initiation musicale aux rythmes vont être programmés. Pour ce faire, les animatrices ont rencontré une musicothérapeute.

Mais aussi en continuité :

- Musiciens dans les unités de vie
- Loto et jeux
- Médiation animale avec Véga et Look
- Ferme des tout mini
- Bénévoles du service civique
- Jardinage
- Décorations à thème des lieux collectifs

Concernant la médiation animale, Mme LEPAPE trouve cette animation intéressante notamment pour analyser le comportement des deux chiens (VEGA et LOOK). Mme CHONE ajoute que les chiens mettent beaucoup de vie dans les services.

Mme CHONE précise que les visios avec les familles se poursuivent, il ne faut donc pas hésiter à la contacter pour en programmer. Elle évoque la question des sorties, pour les résidents, en jardinerie pour le fleurissement de l'établissement.

Mme BARTHE MONTAGNE remercie Mme CHONE pour sa présentation. Elle informe les membres du CVS que le planning des animations mensuel est disponible sur le site internet. Elle a également pour projet de mettre en ligne les menus à partir du mois de mai 2021.

Mme MERRIAUX trouve que le programme des animations donne envie et que toutes les informations mises en ligne sur le site permettront de maintenir le lien avec l'établissement.

5. Questions diverses des résidents et des familles

Mme BARTHE MONTAGNE informe les membres présents de la mise en place d'une nouvelle organisation pour les visites avec la possibilité de réaliser des visites en chambre. Ces visites se dérouleront sous certaines conditions puisque nous avons pu observer de la positivité à la COVID-19 auprès de résidents ayant été vaccinés. L'accès à la vaccination est en train de se généraliser grâce aux centres de vaccination ce qui nous permet d'assouplir les visites lorsque les familles disposent d'un schéma vaccinal complet.

Ainsi, lorsque les résidents et familles ont un schéma vaccinal complet (2 injections réalisées avec délai de 14 jours après la 2^{ème} injection ou ayant un antécédant COVID + 1 injection réalisée avec délai de 14 jours après l'injection), les visites en chambre seront possibles. Nous sommes en train de l'organiser. Ces visites se feront dans un 1^{er} temps de manière cadrée pour réguler les flux :

- Prise de rendez-vous par téléphone de 14h à 17h du lundi au vendredi sur une ligne dédiée.
- Visite en chambre du lundi au samedi de 14h à 17h sans limitation de durée.
- 3 visites maximum par semaine et par résident pour permettre à chacun de visiter son proche.
- Visite en chambre uniquement (pas d'utilisation des parties communes) car certains résidents ne sont pas encore vaccinés.
- Pour les résidents en chambre double : les consignes seront données de façon individuelle.
- Visites limitées à deux personnes adultes : enfants mineurs non autorisés en chambre.
- Les animaux ne sont pas autorisés dans les chambres.
- Gestes barrières maintenus : port du masque, désinfection, prise de température à l'entrée.
- Un justificatif sera demandé lors de la première visite pour justifier d'un schéma vaccinal complet.
- L'accès aux chambres ne sera pas libre, il faudra se signaler aux agents en passant par la salle polyvalente avant de se rendre dans le service.
- La ligne téléphonique sera ouverte à partir de jeudi 29/04 pour un début des visites à partir du lundi 3 mai.
- La porte de la chambre devra rester ouverte.
- Ne pas manger et ni boire pendant la visite.

Pour gérer les flux dans les services, un planning sera établi avec 3 visites maximum par jour et par service. Des réajustements seront faits si besoin. En cas de non-respect des règles, une suspension temporaire sera appliquée et les visites se feront en salle polyvalente.

Mme GARRAIT souhaite connaître le numéro de ligne dédiée. Mme BARTHE MONTAGNE répond que le numéro de téléphone sera communiqué aux familles dans son prochain mail.

Le Docteur LEYRIT tient à préciser que les visites se dérouleront uniquement en chambre, il n'y a pas la possibilité de se rendre à l'extérieur. Pour une visite à l'extérieur, les familles devront prendre rendez-vous sur les créneaux de visite de la salle polyvalente.

Mme MERRIAUX et M. CHADEYRAS demandent si la durée des visites en salle polyvalente sera augmentée et si les 3 visites maximum comprennent les visites en salle polyvalente. Mme BARTHE MONTAGNE répond par la négative en expliquant qu'il s'agit de dispositifs distincts.

M. MENANTEAU interroge la Direction sur les visites en chambre pour les Cantous. Mme BARTHE MONTAGNE répond que le Docteur MASSACRIER étudiera les situations au cas par cas.

M. CHADEYRAS demande si les résidents devront porter un masque pendant les visites en chambre. Mme BARTHE MONTAGNE répond qu'ils devront en effet porter un masque chirurgical puisque cela est obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Le port du masque fait partie des mesures de base de protection car la vaccination n'empêche pas d'attraper le virus et ses variants.

Mme GARRAIT demande la durée à respecter pour bénéficier d'une 1^{ère} injection de vaccin suite à un antécédant de COVID-19. Le Docteur LEYRIT répond qu'il faut respecter un délai de 3 à 6 mois.

Mme GARRAIT s'étonne de la non-limitation de la durée des visites en chambre. Mme BARTHE MONTAGNE explique que nous maintenons une durée au niveau de la salle polyvalente mais pas au niveau des visites en chambre, cela était une demande des résidents et des familles. Toutefois, à 17h les familles devront dans tous les cas quitter l'établissement.

M. CHADEYRAS souhaiterait avoir plus d'information sur la prise de rendez-vous. Mme BARTHE MONTAGNE explique que les familles doivent appeler sur la ligne dédiée pour prendre rendez-vous, en fonction des disponibilités, l'agent leur proposera un jour, dans la limite de trois par semaine.

M CHADEYRAS demande s'il est possible de sortir dans Lezoux sur le temps des visites extérieures. Mme BARTHE MONTAGNE répond que cela est déjà possible pour les résidents vaccinés. Il suffit de le préciser lors de la prise de rendez-vous. Un rappel de toutes les mesures cumulatives sera fait dans le prochain mail adressé aux familles.

Monsieur DUCROUX demande à pouvoir sortir de l'établissement pour faire des courses pendant les jours fériés. Mme BARTHE MONTAGNE explique que cela lui semble compliqué sur les jours fériés car il n'y a pas d'agent à l'accueil et tous les commerces sont fermés.

Madame LEPAPE souhaite connaître la date de réouverture du self-service. Mme BARTHE MONTAGNE répond que c'est en cours de réflexion, pour une ouverture dans un premier temps aux agents.

Le Docteur LEYRIT rappelle la nécessité de formuler une demande de sortie par mail au moins 72h avant le jour J pour une question d'organisation. Pour les familles qui n'ont pas d'adresse mail, la demande peut se faire par téléphone.

Monsieur TEISSONNIERE aimerait que les familles et les résidents soient informés du travail qui est actuellement mené sur la sécurisation du circuit du médicament.

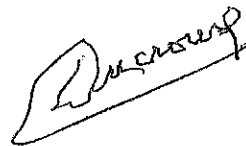
Mme BARTHE MONTAGNE précise qu'une information sera transmise quand le travail sera plus avancé et lorsque que nous aurons eu plus de retour sur la phase test. Un état des lieux et une présentation sera faite ultérieurement.

Fin de séance à 12h10.

Le 4 mai 2021

Le Président,

M. DUCROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Ducroux', written over a horizontal line.